



Communiqué de presse

Amiens, le 13 décembre 2019

Le Département de la Somme examine son budget 2020

Du 16 au 20 décembre 2019, les élus départementaux examinent le budget primitif 2020 du Conseil départemental qui s'équilibre à **667 M€**. Il se caractérise, dans la continuité des orientations définies en début de mandat, par **la maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement**, et **un effort accru en terme d'investissement** pour des politiques publiques servant les solidarités sociales et territoriales de la Somme, toujours **sans hausse de la fiscalité départementale**.

Les orientations politiques de la majorité départementale, élue en 2015 se déclinent en sept engagements :

- ne pas augmenter les impôts départementaux ;
- améliorer la qualité des routes départementales ;
- favoriser le maintien à domicile des personnes dépendantes ;
- favoriser le retour à l'emploi des allocataires du RSA ;
- poursuivre la modernisation des collèges ;
- accompagner chaque commune et chaque intercommunalité dans leurs projets pour le cadre de vie des habitants ;
- participer à un développement mieux réparti dans le département et mieux ciblé en matière de sport et de culture.

Ces orientations politiques se traduisent dans le budget 2020 par :

- la poursuite du non recours à une augmentation de la fiscalité et la priorité réaffirmée à l'investissement ;
- le maintien et le confortement des deux ratios fondamentaux :
 - . Le taux d'épargne brut de 13,5% (fin 2018 : 14,4%)
 - . La capacité de désendettement de 3,1 années (fin 2018 : 3,2 années)
- le financement des investissements équilibrés entre endettement et autofinancement ;
- une estimation prudente des recettes.

Le budget 2020 est marqué par les évolutions suivantes :

Solidarités et insertion :

- + Augmentation du soutien aux services d'aide à domicile, pour une meilleure qualité de service et un encadrement des frais de gestion facturés aux usagers ;
- + Augmentation des moyens aux EHPAD et aux établissements pour personnes handicapées ;
- + Poursuite du déploiement, avec les partenaires, des solutions innovantes et plus inclusives qui répondent mieux aux besoins des personnes en perte d'autonomie et à leurs familles ;

- + Développement de l'accueil familial pour les enfants confiés avec le développement des recrutements et la revalorisation de leurs rémunérations ;
- + Mise en place d'actions favorisant l'accompagnement des jeunes majeurs sortant de l'aide sociale à l'enfance (ASE) ;
- + Pérennisation du dispositif dédié d'hébergement des Mineurs non accompagnés (MNA) ;
- + Ouverture du RSA aux étudiants en difficulté.

De nouvelles mesures en faveur de la protection de l'enfance

- > Une augmentation des moyens en prévention spécialisée grâce aux crédits de la Stratégie pauvreté, avec 7 postes d'éducateurs supplémentaires, pour porter le dispositif départemental à 26 postes (création d'un dispositif à Abbeville, renforcement des équipes d'Amiens et Albert).
- > De nouvelles places d'hébergement pour les mineurs non-accompagnés (265 places habilitées au total).
- > L'augmentation du salaire des assistants familiaux pour l'accueil du troisième enfant.
- > La définition d'une stratégie départementale favorisant l'insertion vers l'emploi des jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance et pour la réussite éducative des enfants confiés dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté et de la Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022.

Développement de la personne et des territoires :

- + Création de fonds spéciaux pour la sauvegarde du patrimoine communal et la remise en état des ouvrages d'art ;
- + Soutien à la construction de la piscine de Doullens et à la rénovation de l'Aquacub de Belle Dune ;
- + Renouvellement de la délégation de service public de l'Historial de la Grande Guerre - sites de Thiepval et Péronne - (2020 – 2024) ;
- + Nouveau schéma de développement touristique (2019 - 2021) : structuration des offres construction de l'attractivité touristique, montée en compétence ;
- + Plan d'actions en faveur des circuits courts, suite aux états des lieux et enquêtes menés avec les partenaires ;
- + Nouveau plan départemental Livre et Lecture (2020 – 2025), porté par la bibliothèque départementale ;
- + Etude de programmation en 2020 du projet de nouveau bâtiment de la bibliothèque départementale ;
- + Ouverture à tous les 6^e du Pass Sport (accès à une pratique sportive extra-scolaire) ;
- + Lancement des études de programmation pour la réhabilitation des collèges de Oisemont et Rosa Parks à Amiens ;
- + Expérimentation pour lutter contre l'illectronisme ;
- + Candidature au label « Terres de jeux » pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Equipement du département :

- + Maintien de l'effort budgétaire pour l'entretien du réseau routier ;
- + Analyse de l'accidentologie de l'ensemble des routes départementales ;

- + Expérimentation de plantation de haies le long des routes, bénéfiques pour la biodiversité, contre l'érosion des sols et la formation de congères ;
- + Poursuite des travaux d'aménagement de la véloroute, développement des aménagements cyclables ; Mise à l'étude de l'actualisation du schéma cyclable départemental ;
- + Premières actions du programme « Vallée de Somme, une vallée idéale » : relais nautiques, passerelle pour rejoindre les hortillonnages d'Amiens, reconquête des îles de la Vallée de Somme (Pont-Rémy, Long, Ailly-sur-Somme) avec mobilier et plantations, développement des campings et aires d'accueil de camping cars ;
- + Développement d'un programme visant à favoriser le développement du covoiturage
- + Poursuite des grands projets d'infrastructure (desserte du Vimeu industriel, desserte de l'usine Purina Nestlé, dessert »e de l'aéroport Albert-Picardie)
- + Canal Seine Nord Europe, inscription d'une autorisation de programme de 76,5 M€

Pilotage et de la gestion des ressources :

- + Innovation : expérimentation d'un budget participatif, sur les thématiques de la réussite éducative, du développement durable, de la mobilité et de l'innovation sociale, pour imaginer avec les habitants des solutions répondant à leurs besoins.
- + Poursuite d'une trajectoire de ressources humaines maîtrisée, avec un objectif de réduction de 50 postes sur 3 ans, dont 25 en 2019 et 15 en 2020.

+ + + + + + + +

Les chiffres clés du budget 2020

Montant du budget primitif 2020 : 667,3 M€ (+ 2,12 %)

Dépenses de fonctionnement : 550,1 M€ (+ 1,35 %),

Dépenses d'investissement : 117,2 M€ (+ 5,9 %)

- 356,7 M€ pour les solidarités, l'insertion et l'accès aux droits, dont :

- > 149,4 M€ consacrés aux personnes âgées ou personnes handicapées (APA, PCH, réhabilitation des établissements, formation des accueillants familiaux)
- > 127,6 M€ à l'insertion et au retour à l'emploi (RSA, ateliers et chantiers d'insertion)
- > 79,7 M€ à la protection maternelle et infantile et à la protection de l'enfance

- 36 M€ pour le développement de la personne et des territoires, dont

- > 24,4 M€ consacrés à l'éducation et notamment aux collèges,
- > 11,6 M€ pour la culture (équipements culturels, archives, bibliothèques, soutien aux structures culturelles locales) et le sport (soutien aux clubs, développement des sports et loisirs de nature).

- 74,2 M€ pour l'aménagement et le soutien aux territoires, dont

- > 42,1 M€ pour les routes et les infrastructures (entretien des routes départementales, entretien et modernisation du canal de la Somme, aménagement du chemin de halage)
- > 32,1 M€ pour le développement territorial (soutien aux communes et intercommunalités, développement agricole et touristique et protection de l'environnement).

- **27,3 M€ pour la sécurité sanitaire et civile (financement en hausse du Service départemental d'incendie et de secours - SDIS 80 - ainsi que le laboratoire départemental**

- **173,1 M€ pour les ressources** (175,5 M€ en 2019), dont

- > 126,1 M € pour les charges de personnel et les frais de fonctionnement de la collectivité.
- > 48,2 M€ de dépenses financières (remboursement de la dette, fonds de péréquation et dépenses financières diverses)
- > 4 M € pour l'atelier mécanique commun SDIS/CD80
- > 0,2 M € de dépenses imprévues

Contact presse :
Éloïse Devred
03 22 71 81 33
06 11 46 81 18
e.devred@somme.fr